

## Le cancer du sein : le détecter à un stade précoce permet d'en diminuer la mortalité

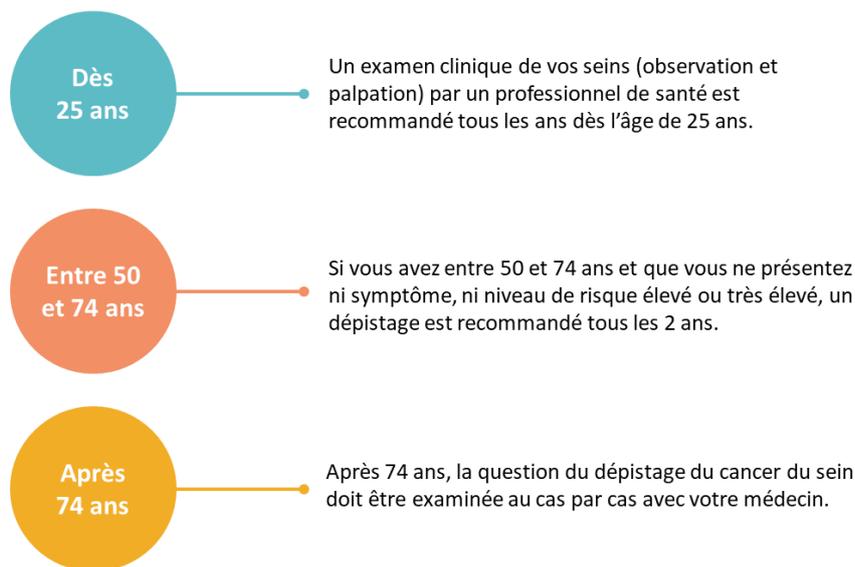
Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme avec 12 146 décès en 2018\*. Il fait l'objet d'un **programme national de dépistage organisé** afin d'être détecté précocement et d'en réduire la mortalité.

**Les bénéfices du dépistage** : il permet d'identifier au plus tôt un cancer pour le traiter et favoriser les chances de guérison. Plus la maladie est détectée tôt, plus le traitement est simple et efficace. La guérison est obtenue dans 90 % des cas quand la taille du cancer est inférieure à 1 cm et que les ganglions ne sont pas touchés.

Dans certains cas, le dépistage peut même permettre d'éviter un cancer grâce au repérage et au traitement d'une lésion précancéreuse.

**La mammographie est l'examen de référence.** Elle peut être complétée dans certains cas par un autre examen (échographie...). Dans le cadre du dépistage organisé, une deuxième lecture des mammographies normales est systématique.

### Quels examens et à quel âge ?



Visuel disponible sur le site [cancersdusein.e-cancer.fr](https://cancersdusein.e-cancer.fr)

La participation au programme de dépistage est en diminution constante depuis plusieurs années et accuse une chute importante en 2020 en lien avec la pandémie de COVID-19. **En Pays de la Loire, les taux de participation 2019-2020 sont encore trop faibles : 52,6%\*\* : une femme sur deux ne se fait pas dépister.**

### Le dépistage des cancers du sein. Parlons-en !

\*Source : Santé Publique France

\*\*Source : Taux de participation standardisé Santé Publique France (%)